

**4 Économie**

**Secteur de la pêche/Commission régionale des pêches du Golfe de Guinée (Corep)**

**L'institution se dote d'un budget pour 2017**

FA.  
Libreville/Gabon

**LES** travaux de la 14e réunion du comité technique de la Commission régionale des pêches du Golfe de Guinée (Corep) se tient, depuis mardi dernier, à Libreville.

« La présente session va nous permettre, au terme de nos travaux, de doter la Corep d'un programme de travail et d'un budget, outils indispensables pour garantir son bon fonctionnement au cours de l'année 2017. Comme il est de coutume, l'examen des projets sera précédé par la présentation du compte administratif et du bilan de l'année 2016, ainsi



Photo : F.A.

**Les officiels lors de la cérémonie d'ouverture de la 14<sup>e</sup> réunion du comité technique de la Corep à Libreville...**

que du rapport du contrôleur financier », a déclaré le nouveau président du Comité technique de la Corep, Emma Belal. Directeur des Pêches, de l'Aquaculture et des industries halieutiques et membre du comité technique de la Corep pour le Cameroun, ce dernier a été installé par le secrétaire général adjoint du ministè-

riat exécutif, afin de permettre à ladite institution régionale de disposer d'un programme de travail et d'un budget réalistes et réalisables.

« Outre les questions administratives et financières, inscrits à l'ordre du jour des travaux de cette session, il y a un programme de travail 2017 dans lequel figure le point relatif à la



Photo : F.A.

**... posant ensuite avec les participants.**

riat exécutif, afin de permettre à ladite institution régionale de disposer d'un programme de travail et d'un budget réalistes et réalisables.

« Outre les questions administratives et financières, inscrits à l'ordre du jour des travaux de cette session, il y a un programme de travail 2017 dans lequel figure le point relatif à la

mise en œuvre du plan d'actions 2016-2020. J'espère qu'à l'issue de ces travaux, des recommandations allant dans le sens du renforcement de la coopération seront faites, et que des instruments de gestion efficaces seront proposés dans le sens de préparer cette mise en œuvre », a suggéré Serge Alain Eliwatchony.

**Secteur touristique**

**Vers l'adoption d'un nouveau code du tourisme**

FA.  
Libreville/Gabon

**LE** ministre en charge du Tourisme, Madeleine Berre, et sa déléguée Irene Lindzondzo, ont eu une séance de travail, mardi dernier à Libreville, avec les responsables des administrations du tourisme et de l'hôtellerie.

Cette réunion avait pour objectif de vérifier l'avancement des travaux de restitution du nouveau Code

du tourisme, qui sera transmis prochainement au gouvernement, en vue de son adoption.

Ce nouveau texte permettra de mettre en place un cadre légal prenant en compte l'ensemble des préoccupations du secteur touristique, qu'il soit privé ou public, de manière à ce que toutes les parties prenantes s'y reconnaissent. Les questions de normalisation des hôtels, mais aussi de la politique du Gabon Vert, en adéquation avec les objectifs de développement du Gabon, sont



Photo : F.A.

**La ministre Madeleine Berre en séance de travail avec ses collaborateurs, des techniciens du tourisme et de l'hôtellerie.**

également intégrées dans ce nouveau code. En effet, jusqu'à ce jour, le

secteur du tourisme ne disposait pas d'une loi qui intègre tous ses acteurs,

notamment le secteur privé et public. En vue de trouver un équilibre entre les différentes parties prenantes, Madeleine Berre a invité ses collaborateurs à travailler sur cette question depuis environ deux ans.

D'ici la fin de la semaine, les travaux de restitution du Code du tourisme devraient être bouclés et déposés sur la table du gouvernement pour adoption.

**Convention de partenariat entre la Mutuelle de l'ONE et l'entreprise Building Immo & Conseil**

**Pour l'acquisition de 100 parcelles dans la zone d'Okolassi**

Willy NDONG  
Libreville/Gabon

**LE** promoteur immobilier Building Immo & Conseil et la Mutuelle de l'Office national de l'emploi (Mone) ont signé, le 9 mai dernier à Libreville, une convention de partenariat établie dans le cadre du projet d'acquisition des parcelles de terrains viabilisées avec titres fonciers, dans la zone

d'Okolassi à Ntoun. Ladite convention engage le promoteur à "céder" 100 parcelles, avec titres fonciers, au profit des membres de la Mutuelle, et à réaliser les travaux d'aménagement, de défrichage et de morcellement du site au plus tard huit mois après la signature de la convention. Pour sa part, la Mutuelle s'engage à acquérir auprès du promoteur immobilier, 100 parcelles de terrain pour un montant de 510

millions de francs. Elle s'assurera du bon déroulement des travaux sur le terrain, tout en vérifiant la disponibilité des parcelles après les six premiers mois de l'opération.

Pour le président de la Mutuelle de l'ONE, Séverin Lekoumba, « ce projet est une véritable aubaine pour les employés de l'Office national de l'emploi, dans la mesure où il permettra à 100 agents d'obtenir un terrain viabilisé, avec titre foncier.

Dans cette opération, l'employeur accompagnera tout naturellement la Mutuelle, conformément à la convention d'entreprise signée entre l'ONE et les employés.»

Comment sera financée l'acquisition des dites parcelles ?

« A compter de cette fin du mois de mai, des prélèvements seront effectués sur les salaires des agents de l'entreprise, jusqu'au paiement final », a indiqué Séve-

rin Lekoumba. Serges-Patrick Moussiali, le promoteur, s'est dit satisfait d'avoir signé cet accord, parce qu'« il permettra d'alléger une centaine de familles gabonaises des affres de la location perpétuelle.»

La Mone s'apprête également à mettre en service, dans les tout prochains jours, un restaurant d'entreprise construit pour environ 30 millions de francs.

**Brèves**

**Maroc-Usa / Des fonds destinés au Maroc utilisables au Sahara marocain**

Selon l'Agence marocaine de presse, MAP, le Royaume du Maroc se félicite des dispositions relatives au Sahara marocain contenues dans la loi budgétaire de l'exercice 2017 des États-Unis d'Amérique, adoptée par le Congrès et promulguée, vendredi dernier, par le président Donald Trump, a indiqué le ministère des affaires étrangères et de la coopération internationale dans un communiqué. Cette loi prévoit que les fonds destinés au Maroc sont également utilisables au Sahara marocain.

De même, le rapport accompagnant ladite loi et explicitant ses dispositions, réaffirme, sans ambiguïté, le soutien du Congrès américain à l'Initiative marocaine d'autonomie. Il souligne ainsi, précise la même source, que "le Secrétaire d'État devrait poursuivre un règlement négocié de ce différend, conformément à la politique des États-Unis de soutenir une solution basée sur une formule d'autonomie sous la souveraineté marocaine". En outre, dans ce texte, l'Administration américaine est encouragée "à soutenir les investissements du secteur privé au Sahara occidental", a souligné ledit ministère.

**Quand les villes oublient les piétons**

Bloggeuse engagée, Bianca Bianchi Alves vient de publier sur le site de la Banque mondiale, un article qui ne laisse insensibles ni les élus municipaux, encore moins les décideurs politiques. Pour elle, la mobilité des piétons est presque toujours oubliée, dans le processus de développement des grandes villes. « Le manque de fiabilité des transports oblige les usagers à prévoir une marge de sécurité, ce qui signifie qu'ils doivent partir de chez eux plus tôt le matin pour être sûrs d'arriver à l'heure au travail, et qu'ils ont donc moins de temps à passer avec leur famille et à consacrer à des loisirs ou à des activités éducatives. ». De nombreux piétons y perdent la vie, faute de passages appropriés non aménagés.

**Rassemblées par I. M'B.**

COURS INDICATIFS DES DEVISES EN DATE DU 11/05/2017				VENTE BILLETS (sans frais)		INDICES BOURSINIERS		
DEV	EUR/DEV	DEV/COT	DEV/CFA	DEV	CFA	en date du		
				1 EUR	655,957	en date du		
XAF	xxxxx	xxxxx	xxxxxx	1 USD	623,545	<b>CAC 40</b>	10/05/2017	<b>5 403,78</b>
USD	1,0888	1USD =	602,459	1 CAD	463,109	<b>DOW JONES</b>	10/05/2017	<b>21 020,58</b>
CAD	1,4921	1CAD =	439,620	100 JPY	549,916	<b>BRENT (IPE) US Dollars/Baril</b> <b>10 Mai 2017: 49,18</b>		
JPY	124,0400	1JPY =	5,288	1 GBP	811,766			
GBP	0,8430	1GBP =	778,122	100 CHF	62 799,58			
CHF	1,0938	1CHF =	599,705	100 ZAR	4 584,57			
ZAR	14,8785	1ZAR =	44,088	1 MAD	63,10			
MAD	10,8094	1MAD =	60,684	1 CNY	89,84			
CNY	7,5201	1CNY =	87,227	1 KES	6,01			
KES	112,3600	1KES =	5,838					

**CHANGEMENTS**

**Union Gabonaise de Banque**

SiteWeb : <http://www.ugb-banque.com>